

Zeitschrift:	Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber:	Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band:	4 (2012)
Heft:	1: Intergénérationnel : la solidarité entre jeunes et vieux mise à l'épreuve
 Artikel:	Les futurs défis démographiques : plus de vieux, moins de jeunes
Autor:	Wenger, Susanne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-813808

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les futurs défis démographiques

Plus de vieux, moins de jeunes

Il y a 130 ans, en Suisse, l'espérance de vie dépassait à peine 40 ans. Aujourd'hui, elle se situe à 80 ans. Dans le même temps, le taux de natalité a chuté. Les répercussions sur les relations entre les générations sont de diverses natures.

Susanne Wenger

L'être humain vit de plus en plus longtemps. En Suisse, depuis la fin du 19^e siècle, son espérance de vie a doublé. Alors qu'en 1881 l'espérance de vie était de 40,4 ans pour les hommes et de 43,1 ans pour les femmes, elle est aujourd'hui de 80,2 ans, respectivement 84,6 ans. Durant ce même laps de temps, les gens ont fait de moins en moins d'enfants. Si, dans les années 1880, les Suisses mettaient au monde quatre enfants en moyenne, on ne parle plus que de 1,2 enfant aujourd'hui. La baisse de la fécondité et l'allongement de la durée de vie sont deux facteurs qui, conjugués, conduisent à un vieillissement marquant de la société. Au début du 20^e siècle, la population était comparativement jeune: 41 % des individus avaient moins de 20 ans, 6 % seulement en avaient plus de 65, et 53 % de l'ensemble des habitants du pays était en âge de travailler. Aujourd'hui, la structure de la population suisse est largement dominée par les enfants nés dans les années d'après-guerre, les «baby-boomers», qui prennent progressivement de l'âge. En chiffres, cela signifie qu'aujourd'hui les enfants et les jeunes (0 à 19 ans) ne représentent plus que 21 % de la population tandis que la part des 65 ans et plus grimpe à près de 17 %.

La contribution des aînés

Le rapport de dépendance des jeunes, c'est-à-dire le rapport entre les jeunes (0 à 19 ans) et les actifs (20 à 64 ans), a diminué. En revanche, le rapport de dépendance des personnes âgées, c'est-à-dire des retraités par rapport aux actifs, ne cesse d'augmenter, comme le montre le graphique ci-dessous. Ces phénomènes démographiques influencent aussi les relations entre les générations de diverses manières:

■ La tendance vers moins de jeunes et plus de personnes âgées conduit à ce que les scientifiques appellent en politique sociale «un déficit de durabilité», qui se traduira par une charge plus lourde sur les générations futures. L'exemple du financement de la prévoyance vieillesse est significatif: actuellement, il y a encore 3,6 actifs pour financer la rente d'un retraité. En 2030, ils ne seront plus que 2,3. Cela signifie que les rentes actuelles ne pourront plus être financées avec les cotisations existantes. De quoi ébranler le contrat entre les générations.

■ Les experts qui s'occupent de ces questions soulignent toutefois qu'un bilan intergénérationnel ne doit pas uniquement prendre en compte les transferts formels étatiques, tels que l'AVS par exemple, mais également les prestations informelles entre les générations – aide familiale, héritages...

■ Plusieurs générations vivent aujourd'hui plus longtemps ensemble que par le passé. Les enfants déjà âgés ont souvent encore leurs parents, les enfants et les jeunes ont aussi plusieurs grands-parents. Ces grands-parents assurent leur part d'aide et de soutien. Le sociologue zurichois François Höpflinger estime à quelque 100 millions d'heures par année la garde gratuite des petits-enfants par les grands-parents, ce qui équivaudrait à deux milliards de francs. Selon une étude de l'Office fédéral de la statistique, entre 64 et 74 ans, une femme sur cinq garde régulièrement ses petits-enfants. A cela s'ajoutent les 25 millions d'heures non rémunérées que les retraités consacrent aux soins qu'ils apportent à des membres de la famille. Cela correspond à l'activité de 13 000 emplois à plein temps... Ces exemples montrent bien que les plus âgés ne vivent pas simplement aux crochets de la société, mais qu'ils la soutiennent effectivement.

■ Les héritages comptent aussi parmi les transferts informels entre les générations. Il ressort des résultats d'un programme national de recherche que le volume des héritages en Suisse s'est élevé à 28,5 milliards de francs en 2000, ce qui représente 7 % du produit intérieur brut. Un tiers de ce montant était constitué de donations entre vifs. Dans la plupart des cas, les parents ont ainsi apporté leur aide à leurs enfants pour leur permettre de se mettre en ménage et de fonder une famille.

Evolution des rapports de dépendance

